

## Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme

En 2013, trois ans après leur sortie du système éducatif, 22 % des jeunes actifs sont en recherche d'emploi. Il s'agit du niveau le plus haut jamais observé dans les enquêtes d'insertion du Céreq. La hausse, par rapport à la Génération 2004, est de 16 points pour les non-diplômés et de 3 points pour les diplômés du supérieur long. Toutefois, les premiers emplois ne sont ni plus précaires, ni moins rémunérateurs.

génération  
insertion diplôme  
salaires chômage  
parcours  
jeunes  
emploi supérieur

Christophe **Barret**  
Florence **Ryk**  
Noémie **Volle**  
(Céreq)

**E**n 2013, le Céreq a réalisé la sixième édition de ses enquêtes d'insertion, s'intéressant aux 700 000 jeunes sortis en 2010 du système scolaire.

Cette Génération 2010 se présente sur le marché du travail avec un niveau d'études sensiblement plus élevé que la Génération 2004. L'élévation du niveau de formation concerne avant tout les niveaux supérieurs. En effet, en dépit de l'objectif général de réduction du nombre de jeunes sortants sans diplôme, fixé au niveau européen, ceux-ci représentent encore 16% de la Génération 2010 (contre 18 % pour la Génération 2004). En revanche, au sein du système d'enseignement supérieur, la mise en place progressive du LMD entre 2003 et 2006 incite les étudiants à prolonger leurs études jusqu'aux niveaux licence (L3), master (M2) ou doctorat (D), réduisant les sorties aux niveaux bac+2 et bac+4. Au final, la part des jeunes sortant au niveau master ou au-delà est de 17 % (contre 14 % pour la Génération 2004). L'effectif total des diplômés de l'enseignement supérieur est resté identique.

Au niveau de l'enseignement secondaire, la Génération 2010, bien que non concernée par la réforme de la voie professionnelle, compte déjà moins de titulaires d'un CAP ou d'un BEP et plus de bacheliers professionnels.

Le développement de l'apprentissage marque également cette génération. Favorisée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, cette voie de formation séduit de plus en plus de jeunes, à différents niveaux d'éducation. En 2010, un jeune sortant sur cinq est issu d'une formation par apprentissage; seul un sur trois est une femme. Cette modalité de formation historiquement dédiée à l'enseignement secondaire s'est étendue aux études supérieures, courtes ou longues. Ainsi, la part d'apprentis parmi les diplômés de l'enseignement supérieur a presque doublé par rapport à la Génération 2004. Les titulaires de licence professionnelle et de BTS-DUT restent les plus concernés mais sont désormais talonnés par les diplômés des grandes écoles.

## Une insertion contrariée par l'approfondissement de la crise

CAP • Certificat d'aptitude professionnelle  
 BEP • Brevet d'études professionnelles  
 BTS • Brevet de technicien supérieur  
 DUT • Diplôme universitaire de technologie  
 M1, M2 • Master 1, master 2  
 Doctorat • diplômés de thèse, santé et hors santé

Trois ans après leur sortie du système éducatif, plus d'un jeune actif sur cinq est en recherche d'emploi, soit le niveau le plus haut jamais observé dans les enquêtes d'insertion du Céreq.

L'insertion professionnelle de cette génération s'est effectuée dans des conditions plus difficiles pour au moins deux raisons. D'une part, les jeunes sortis en 2010 arrivent sur un marché du travail successivement détérioré par la crise financière en 2008 puis par celle des

dettes souveraines à l'été 2010. Sur la période 2011-2013, le chômage de la population active s'accroît fortement. D'autre part, à la détérioration de la conjoncture économique, s'ajoute la faiblesse de l'intervention publique traduite par la diminution des contrats aidés destinés aux jeunes. Les contrats jeunes en entreprise (CJE), nombreux sur la période 2003-2007, disparaissent à la fin de la décennie, et ne sont pas compensés par le léger rebond des contrats initiative emploi (CIE) et contrats unique d'insertion (CUI) en 2009-2010. La montée en charge des emplois d'avenir, créés en octobre 2012, ne s'opère qu'en 2013.

Compte tenu du fonctionnement du marché du travail français, les jeunes débutants sont généralement les plus touchés lorsque la conjoncture économique se détériore. La Génération 2010 n'échappe pas à la règle.

Le processus d'insertion de ces jeunes comporte trois phases successives. Dans une première phase, commune à toutes les générations, ils accèdent progressivement à l'emploi jusqu'à l'été de l'année suivant la sortie. Ainsi, le taux de chômage, très élevé initialement, baisse fortement. Lors de la deuxième phase, le chômage des jeunes de la Génération 2010, tout comme celui de la Génération 2004, continue de baisser mais de manière moins soutenue. Mais au cours de la troisième phase, sous l'effet de l'approfondissement de la crise, le mouvement général d'accès à l'emploi s'inverse pour la Génération 2010 et son taux de chômage repart nettement à la hausse pour atteindre 21 % en avril 2013. Cette génération se distingue des précédentes pour lesquelles cette période correspondait à une phase de stabilisation du chômage.

Les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active sont impactés en conséquence. Assez logiquement, les jeunes de la Génération 2010 ont passé moins de temps en emploi que leurs aînés, et plus de temps au chômage. Ils ont passé en moyenne sept mois en recherche d'emploi, soit un mois de plus que les jeunes de la Génération 2004, et deux ans en emploi, soit deux mois de moins que leurs aînés. Environ 12% des jeunes ont connu une trajectoire très éloignée de l'emploi (avec moins de 10% de leur temps en emploi). C'est quatre points de plus que pour la Génération 2004.

Malgré l'ampleur de la dégradation, la majorité des jeunes continue d'accéder rapidement à l'emploi, 62 % en moins de trois mois. Près de deux jeunes sur cinq passent même plus de 90% de leur temps en emploi sur les trois premières années de vie active. Les jeunes de la Génération 2004 étaient toutefois plus nombreux dans cette situation d'emploi quasi permanent sur la période.

**Tableau 1 • Une génération plus diplômée**

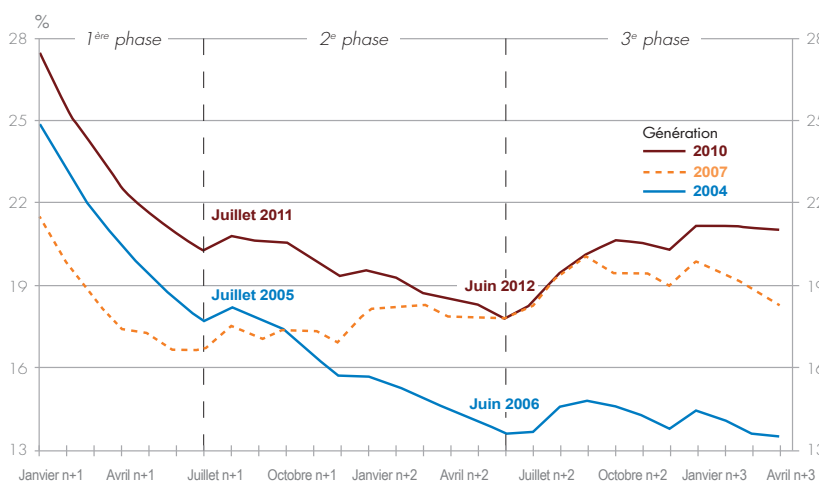
Plus haut diplôme obtenu par les jeunes sortis de formation initiale %

| Génération sortie en...               | 2004       | 2010       | Écart      |
|---------------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Non-diplômés</b>                   | <b>18</b>  | <b>16</b>  | <b>- 2</b> |
| <b>Diplômés du secondaire</b>         | <b>40</b>  | <b>42</b>  | <b>+ 2</b> |
| CAP, BEP, mention complémentaire      | 17         | 14         | - 3        |
| Bac professionnel ou technologique    | 15         | 19         | + 4        |
| Bac général                           | 8          | 9          | + 1        |
| <b>Diplômés du supérieur court</b>    | <b>28</b>  | <b>25</b>  | <b>- 3</b> |
| BTS, DUT et autres bac+2              | 14         | 11         | - 3        |
| Bac+2/3 Santé social                  | 4          | 4          | 0          |
| Licence générale (L3) et autres bac+3 | 5          | 5          | 0          |
| Licence professionnelle               | 1          | 4          | + 3        |
| M1 et autres bac+4                    | 4          | 1          | - 3        |
| <b>Diplômés du supérieur long</b>     | <b>14</b>  | <b>17</b>  | <b>+ 3</b> |
| M2 et autres bac+5                    | 7          | 10         | + 3        |
| Ecoles de commerce                    | 2          | 2          | 0          |
| Ecoles d'ingénieurs                   | 3          | 3          | 0          |
| Doctorat                              | 2          | 2          | 0          |
| <b>Total</b>                          | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>-</b>   |

Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq.  
 Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine).

**Graphique 1 • Une insertion en trois phases heurtée par la crise**

Taux de chômage au cours des trois premières années de vie active



Sources : enquêtes Génération 2004, Génération 2007 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq.  
 Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004, 2007 et 2010 (France métropolitaine).

## Maintien des conditions d'emploi

Malgré un processus d'insertion affecté par la situation économique, les conditions d'emploi des jeunes ne se dégradent pas de manière significative.

La part des emplois à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire et non salarié) et du temps partiel contraint sont globalement stables entre les enquêtes Génération 2004 et 2010. Le constat est valable à la fois pour la première embauche et pour l'emploi occupé trois ans après la fin des études. Un tiers des jeunes ayant obtenu un emploi est directement recruté en emploi à durée indéterminée. Au bout de trois ans, ils sont deux tiers dans ce cas, soit un taux équivalent à celui de la Génération 2004. Cette stabilité masque une légère hausse du statut non-salarié, en lien probable avec la mise en place du régime d'auto-entrepreneur mi-2008 et un positionnement plus affirmé des docteurs santé en libéral. La part de fonctionnaires a faiblement diminué, conséquence de la baisse des recrutements dans la fonction publique d'Etat.

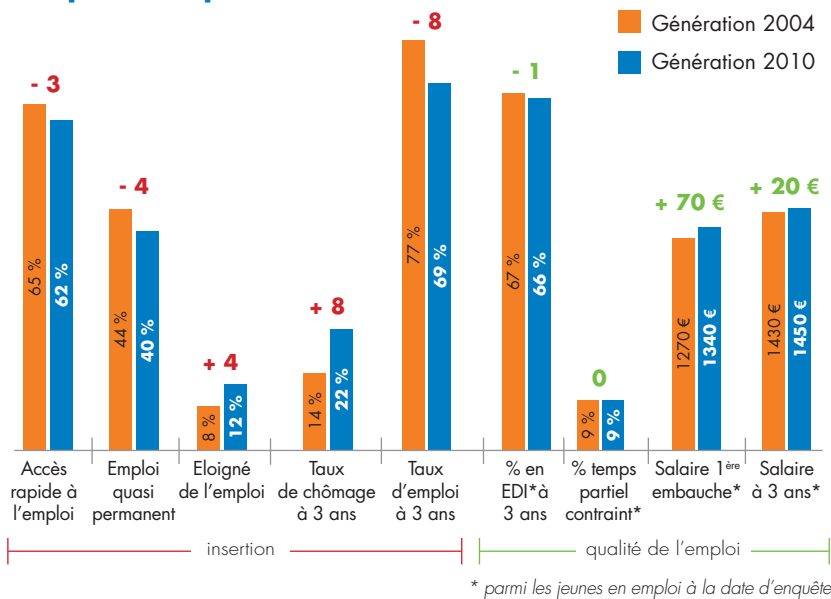
La moitié des jeunes salariés de la Génération 2010 débute avec un salaire net mensuel supérieur à 1 340 euros, soit 70 euros de plus que leurs aînés (en tenant compte de l'inflation). En revanche, les salaires progressent plus lentement. La moitié enregistre une augmentation de pouvoir d'achat du salaire inférieure à +1,7% par an. De ce fait, après trois ans de vie active, le salaire médian de la Génération 2010 est quasiment identique à celui de la Génération 2004 : au printemps 2013, il s'établit à 1 450 euros.

Si l'impact de la crise sur la Génération 2010 se traduit par un niveau de chômage très élevé en 2013, il n'a donc pas conduit à une nette dégradation des conditions d'emploi. Il est aussi très inégal selon les niveaux de diplôme. D'un côté, les jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés ont vu leurs conditions d'insertion se dégrader lourdement. À l'autre extrémité, les diplômés d'école d'ingénieur, des formations médico-sociales supérieures et les docteurs ont bien résisté. Les fortes disparités d'insertion déjà existantes entre niveaux de diplôme s'en trouvent encore accentuées.

## Chômage record pour les non-diplômés

Une nouvelle fois, les non-diplômés sont en première ligne face aux dégâts causés par la crise. Depuis le début des années 1970, et la montée du chômage, l'absence de diplôme est un frein à l'insertion professionnelle. Lorsque la conjoncture se dégrade, les embauches sur les

## Graphique 2 • L'insertion se dégrade, la qualité des emplois est préservée



Note de lecture : 62 % des jeunes de la Génération 2010 accèdent rapidement à l'emploi, contre 65 % pour la Génération 2004, soit une dégradation de trois points.

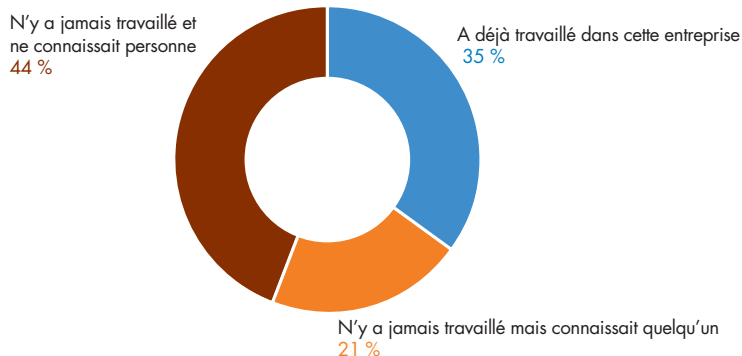
Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq.  
Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine).

## Trouver son premier emploi : l'importance des réseaux

Qu'ils soient professionnels, familiaux ou amicaux, les réseaux sont des canaux efficaces pour la recherche d'emploi. Plus d'un jeune sur trois (35%) a trouvé son premier emploi dans une entreprise qu'il connaissait auparavant, pour y avoir effectué un stage ou y avoir déjà travaillé. C'est un peu plus que pour les jeunes issus de la génération 2004 (30%), en lien probable avec la montée de l'apprentissage. 21% connaissaient quelqu'un qui travaillait déjà dans cette entreprise.

28% des jeunes ont obtenu leur premier emploi par candidature spontanée. Les intermédiaires du marché du travail (Pôle emploi, Apec...) et les établissements de formation sont peu cités (8% chacun).

### Lien avec l'entreprise du premier emploi



Source : enquête Génération 2010 (données provisoires), Céreq.

Champ : primo-sortants du système éducatif en 2010, ayant occupé un emploi (France métropolitaine).

emplois peu qualifiés se réduisent et ces jeunes subissent davantage la concurrence des diplômés sur ces postes. L'intérim joue moins son rôle de passerelle pour l'accès à l'emploi, puisque la part de l'intérim dans les statuts d'emploi se réduit, conséquence probable de la baisse

EDI • *Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire et emploi non salarié)*

●●● de l'emploi intérimaire industriel. De plus, cette génération bénéficie peu du soutien des emplois aidés, les emplois d'avenir n'étant mis en place qu'en fin de période. La précarité accrue de l'emploi se traduit par un pouvoir d'achat moins important que leurs aînés au bout de trois ans de vie active.

Près d'un jeune actif non-diplômé sur deux se déclare en recherche d'emploi trois ans après la sortie du système éducatif, soit une hausse de 16 points par rapport à la Génération 2004. En moyenne, sur les trois ans, ils ont passé 14 mois au chômage, soit deux fois plus de temps que l'ensemble des jeunes tous niveaux confondus. Mécaniquement, le temps passé en emploi diminue (moins cinq mois par rapport à leurs aînés), avec un risque accru d'éloignement du marché du travail. En moyenne, les non-diplômés de cette génération ont ainsi passé autant de temps au chômage qu'en emploi.

Leurs conditions d'emploi se précarisent : l'accès à l'emploi à durée indéterminée se raréfie (seuls quatre jeunes en emploi sur dix sont en EDI trois ans après la sortie) et les emplois à temps partiel contraint se développent (de 14% à 18% de la Génération 2004 à 2010). Face aux difficultés d'insertion, 9% des jeunes

sans diplôme retournent se former à temps plein dans un établissement scolaire et 13% tentent la voie de l'alternance.

## Le chômage des CAP/BEP au niveau de celui des non-diplômés six ans plus tôt

Les titulaires de CAP et BEP restent certes moins mal lotis que les non-diplômés mais ils voient, eux aussi, leurs difficultés s'aggraver, avec un taux de chômage qui augmente de 15 points. Il y a encore une dizaine d'années, ces diplômés professionnels de premier niveau bénéficiaient de conditions favorables d'insertion dans les spécialités industrielles. Aujourd'hui, leur taux de chômage est équivalent à celui de leurs homologues de spécialités relevant des services. Par conséquent, la dégradation des conditions d'insertion des diplômés de CAP-BEP observée lors des éditions précédentes de l'enquête se trouve confirmée. Leur taux de chômage après trois ans de vie active passe de 17% pour la Génération 2004 à 32% pour la Génération 2010. Se maintenir en emploi devient plus difficile, et seuls 29% d'entre eux ont passé presque tout leur temps en emploi (contre 42% pour la Génération 2004). La durée du temps passé au chômage s'allonge de quatre mois entre les deux enquêtes, pour atteindre onze mois. De plus, les jeunes en emploi voient leur

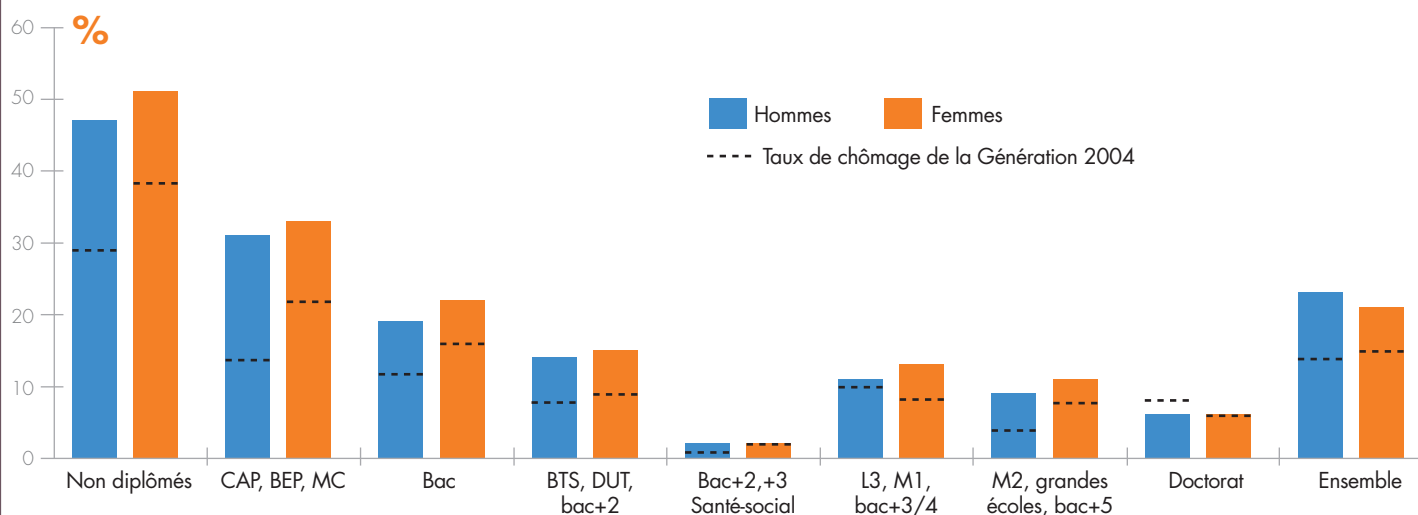
## Les femmes plus diplômées, résistent mieux à la crise

Contrairement à la situation observée pour la Génération 2004, le taux de chômage féminin reste inférieur à celui des hommes sur toute la période. Au deuxième trimestre 2013, il s'établit à 20% pour les premières et 23% pour les seconds. L'évolution est comparable pour le taux d'emploi : celui des hommes diminue considérablement pour s'aligner sur celui des femmes. Enfin, les jeunes hommes sont plus que les femmes confrontés au chômage de longue durée.

Cet avantage relatif des femmes est directement lié à leur meilleur niveau d'étude général, dont la progression est supérieure à celle des hommes. Pour autant, les inégalités sur le marché du travail,

en défaveur des femmes, subsistent. En effet, à niveau de diplôme comparable, le taux de chômage féminin reste supérieur à celui des hommes, même si les écarts se réduisent. Toujours à diplôme comparable et à temps de travail identique, le salaire des femmes demeure inférieur à celui des hommes. En revanche, leurs salaires sur les trois premières années de vie active progressent au même rythme. Quel que soit le niveau de diplôme, le temps partiel féminin est toujours plus important que celui des hommes. En particulier le temps partiel contraint, qui concerne deux fois plus les femmes que les hommes, comme pour la Génération 2004. Enfin, les femmes sont moins souvent embauchées en emploi à durée indéterminée.

Taux de chômage à trois ans de la Génération 2010, selon le sexe et le diplôme



Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq. / Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine).

## Tableau 2 • Les disparités d'insertion professionnelle entre diplômés se creusent

Situation des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif\*

| Génération sortie en...               | % Taux d'emploi |           |             | % Taux de chômage |           |           | Parmi les jeunes en emploi  |           |            |                         |           |            |
|---------------------------------------|-----------------|-----------|-------------|-------------------|-----------|-----------|-----------------------------|-----------|------------|-------------------------|-----------|------------|
|                                       |                 |           |             |                   |           |           | Emploi à durée indéterminée |           |            | Temps partiel contraint |           |            |
|                                       | 2004            | 2010      | Écart       | 2004              | 2010      | Écart     | 2004                        | 2010      | Écart      | 2004                    | 2010      | Écart      |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>77</b>       | <b>69</b> | <b>- 8</b>  | <b>14</b>         | <b>22</b> | <b>8</b>  | <b>67</b>                   | <b>66</b> | <b>- 1</b> | <b>9</b>                | <b>9</b>  | <b>0</b>   |
| <b>Non-diplômés</b>                   | <b>57</b>       | <b>41</b> | <b>- 16</b> | <b>32</b>         | <b>48</b> | <b>16</b> | <b>48</b>                   | <b>40</b> | <b>- 8</b> | <b>14</b>               | <b>18</b> | <b>4</b>   |
| <b>Diplômés du secondaire</b>         | <b>74</b>       | <b>64</b> | <b>- 10</b> | <b>15</b>         | <b>25</b> | <b>10</b> | <b>62</b>                   | <b>58</b> | <b>- 4</b> | <b>11</b>               | <b>13</b> | <b>2</b>   |
| CAP, BEP, mention complémentaire      | 76              | 61        | - 15        | 17                | 32        | 15        | 62                          | 56        | - 6        | 11                      | 15        | 4          |
| Bac professionnel ou technologique    | 78              | 70        | - 8         | 13                | 20        | 7         | 64                          | 62        | - 2        | 10                      | 12        | 2          |
| Bac général                           | 62              | 55        | - 7         | 15                | 21        | 6         | 57                          | 51        | - 6        | 13                      | 11        | - 2        |
| <b>Diplômés du supérieur court</b>    | <b>86</b>       | <b>81</b> | <b>- 5</b>  | <b>7</b>          | <b>11</b> | <b>4</b>  | <b>74</b>                   | <b>74</b> | <b>0</b>   | <b>7</b>                | <b>6</b>  | <b>- 1</b> |
| BTS, DUT et autres bac+2              | 85              | 79        | - 6         | 9                 | 15        | 6         | 72                          | 72        | 0          | 6                       | 6         | 0          |
| Bac+2/3 Santé social                  | 97              | 96        | - 1         | 2                 | 2         | 0         | 83                          | 83        | 0          | 5                       | 5         | 0          |
| Licence générale (L3) et autres bac+3 | 81              | 70        | - 11        | 8                 | 14        | 6         | 71                          | 70        | - 1        | 11                      | 10        | - 1        |
| Licence professionnelle               | 91              | 85        | - 6         | 5                 | 10        | 5         | 82                          | 76        | - 6        | 2                       | 2         | 0          |
| M1 et autres bac+4                    | 83              | 79        | - 4         | 10                | 14        | 4         | 72                          | 73        | 1          | 7                       | 5         | - 2        |
| <b>Diplômés du supérieur long</b>     | <b>91</b>       | <b>88</b> | <b>- 3</b>  | <b>6</b>          | <b>9</b>  | <b>3</b>  | <b>82</b>                   | <b>80</b> | <b>- 2</b> | <b>3</b>                | <b>4</b>  | <b>1</b>   |
| M2 et autres bac+5                    | 90              | 84        | - 6         | 6                 | 12        | 6         | 78                          | 75        | - 3        | 5                       | 5         | 0          |
| Ecoles de commerce                    | 94              | 90        | - 4         | 5                 | 9         | 4         | 94                          | 93        | - 1        | 1                       | 2         | 1          |
| Ecoles d'ingénieurs                   | 93              | 94        | 1           | 4                 | 4         | 0         | 91                          | 93        | 2          | 1                       | 1         | 0          |
| Doctorat                              | 91              | 92        | 1           | 7                 | 6         | - 1       | 73                          | 69        | - 4        | 5                       | 4         | - 1        |

\* Situation à la date d'enquête d'avril à juillet trois ans après la sortie.

Note de lecture : parmi les jeunes sortis en 2010 sans diplôme : 41 % sont en emploi trois ans après, soit 16 points de moins que ceux sortis en 2004 ; 48 % des actifs en 2013 se déclarent en recherche d'emploi ; 40 % de ceux en emploi en 2013 sont en CDI, fonctionnaires ou non-salariés ; 18 % de ceux en emploi en 2013 sont en emploi à temps partiel contraint.

Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq. / Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine)

## Tableau 3 • Un accès rapide et durable à l'emploi plus fréquent pour les plus diplômés

| Part de jeunes...<br>Génération sortie en... | avec accès rapide à l'emploi (moins de 3 mois) |           |             | en emploi quasi-permanent (plus de 90% du temps) |           |            | éloignés de l'emploi (moins de 10% du temps) |           |           |
|--|--|-----------|-------------|--|-----------|------------|--|-----------|-----------|
|  | 2004   | 2010      | Écart       | 2004   | 2010      | Écart      | 2004   | 2010      | Écart     |
| <b>Ensemble</b>                              | <b>65</b>                                      | <b>62</b> | <b>- 3</b>  | <b>44</b>  | <b>40</b> | <b>- 4</b> | <b>8</b>                                     | <b>12</b> | <b>4</b>  |
| <b>Non-diplômés</b>                          | <b>45</b>                                      | <b>32</b> | <b>- 13</b> | <b>23</b>  | <b>14</b> | <b>- 9</b> | <b>22</b>                                    | <b>36</b> | <b>14</b> |
| <b>Diplômés du secondaire</b>                | <b>66</b>                                      | <b>61</b> | <b>- 5</b>  | <b>42</b>  | <b>34</b> | <b>- 8</b> | <b>8</b>                                     | <b>11</b> | <b>3</b>  |
| CAP, BEP, mention complémentaire             | 64   | 54        | - 10        | 42   | 29        | - 13       | 8  | 14        | 6         |
| Bac professionnel ou technologique           | 71   | 67        | - 4         | 46   | 40        | - 6        | 6  | 7         | 1         |
| Bac général                                  | 63   | 59        | - 4         | 36   | 29        | - 7        | 14   | 12        | - 2       |
| <b>Diplômés du supérieur court</b>           | <b>74</b>                                      | <b>75</b> | <b>1</b>    | <b>54</b>  | <b>52</b> | <b>- 2</b> | <b>3</b>                                     | <b>4</b>  | <b>1</b>  |
| BTS, DUT et autres bac+2                     | 70   | 70        | 0           | 48   | 45        | - 3        | 3  | 5         | 2         |
| Bac+2/3 Santé social                         | 93   | 95        | 2           | 85   | 86        | 1          | 0  | 0         | 0         |
| Licence générale (L3) et autres bac+3        | 75   | 70        | - 5         | 49   | 42        | - 7        | 5  | 7         | 2         |
| Licence professionnelle                      | 78   | 75        | - 3         | 59   | 52        | - 7        | 1  | 3         | 2         |
| M1 et autres bac+4                           | 68   | 70        | 2           | 46   | 44        | - 2        | 3  | 5         | 2         |
| <b>Diplômés du supérieur long</b>            | <b>69</b>                                      | <b>76</b> | <b>7</b>    | <b>55</b>  | <b>59</b> | <b>4</b>   | <b>2</b>                                     | <b>2</b>  | <b>0</b>  |
| M2 et autres bac+5                           | 68   | 74        | 6           | 51   | 54        | 3          | 3  | 3         | 0         |
| Écoles de commerce                           | 71   | 71        | 0           | 56   | 53        | - 3        | 0  | 0         | 0         |
| Écoles d'ingénieurs                          | 64   | 81        | 17          | 54   | 70        | 16         | 2  | 0         | - 2       |
| Doctorat                                     | 80   | 85        | 5           | 67   | 74        | 7          | 3  | 1         | - 2       |

Note de lecture : parmi les jeunes sortis en 2010 : 62% ont accédé à un emploi dans les trois premiers mois ; 40% ont été en emploi plus de 90% du temps entre 2010 et 2013 ; 12% ont été en emploi moins de 10% du temps entre 2010 et 2013.

Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq. / Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine)

●●● pouvoir d'achat lié au salaire stagner au cours de leurs trois premières années de vie active.

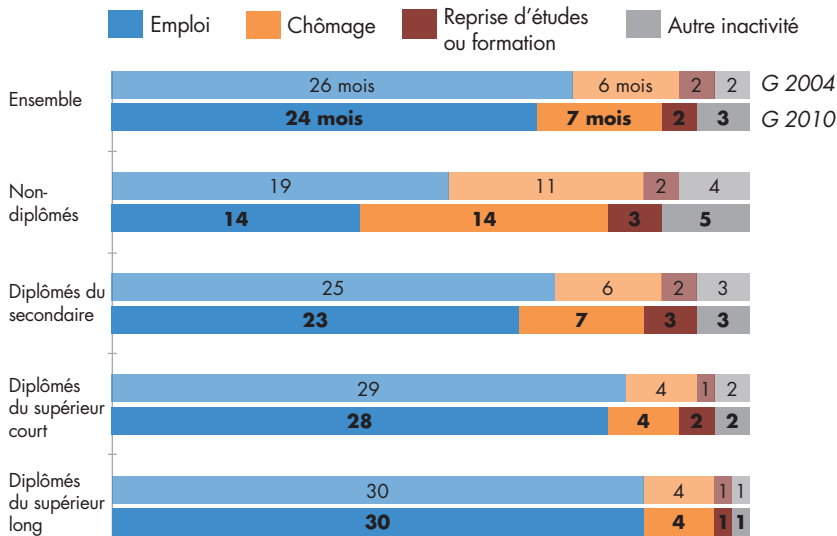
La concurrence avec les baccalauréats professionnels explique probablement une part de ces constats. Les conditions d'insertion des diplômés de bac professionnel et technologique se détériorent aussi mais moins fortement. À ce niveau de diplôme, le chômage augmente autant pour les spécialités industrielles

que tertiaires. S'être formé par apprentissage facilite les conditions d'entrée sur le marché du travail, même si l'insertion des apprentis s'est, elle aussi, dégradée. Après trois ans de vie active, le taux de chômage des bacheliers professionnels et technologiques passés par l'apprentissage atteint 13% alors qu'il n'était que de 6% pour la Génération 2004.

La plupart des bacheliers généraux qui abordent le marché du travail ont en réalité entamé un cursus dans le supérieur sans pour autant obtenir de diplôme. Mais le bac général est souvent insuffisant pour accéder à des emplois qualifiés. Dès lors, une grande majorité de leurs trajectoires s'éloigne d'un accès rapide et durable à l'emploi. Pour la Génération 2010, seuls 29% d'entre eux connaissent une situation d'emploi quasi permanent durant les trois années et l'accès rapide au premier emploi est moins fréquent. En parallèle, ces bacheliers sont de plus en plus nombreux à retourner en formation. Ils sont désormais plus d'un quart à reprendre leurs études dans les trois ans suivant leur sortie de formation initiale, contre 16% pour la Génération 2004.

### Graphique 3 • Les non-diplômés passent autant de temps au chômage qu'en emploi

Nombre de mois passés dans les différentes situations au cours des trois années suivant la sortie du système éducatif



Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq.  
Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine).

### Les diplômés du supérieur court sont moins protégés

Les diplômés de l'enseignement supérieur connaissent des devenir professionnels différenciés selon leur niveau de sortie et leur discipline. Les jeunes sortants avec un diplôme inférieur au master, appelés ici « diplômés du supérieur court », conservent des conditions d'accès à l'emploi et

### Tableau 4 • Les salaires des jeunes se maintiennent mais progressent moins

Salaires nets mensuels selon le plus haut diplôme obtenu (en euros constants)

| Génération sortie en...               | Salaire médian* (en euros constants) |              |             |                       |              |             | Évolution annuelle du salaire** (%) |              |
|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------|-------------|-----------------------|--------------|-------------|-------------------------------------|--------------|
|                                       | à la première embauche               |              |             | 3 ans après la sortie |              |             |                                     |              |
|                                       | 2004                                 | 2010         | Écart       | 2004                  | 2010         | Écart       | 2004                                | 2010         |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>1 270</b>                         | <b>1 340</b> | <b>70</b>   | <b>1 430</b>          | <b>1 450</b> | <b>20</b>   | <b>3,7</b>                          | <b>1,7</b>   |
| <b>Non-diplômés</b>                   | <b>1 150</b>                         | <b>1 130</b> | <b>- 20</b> | <b>1 220</b>          | <b>1 160</b> | <b>- 60</b> | <b>1,3</b>                          | <b>- 0,9</b> |
| <b>Diplômés du secondaire</b>         | <b>1 200</b>                         | <b>1 160</b> | <b>- 40</b> | <b>1 310</b>          | <b>1 280</b> | <b>- 30</b> | <b>2,9</b>                          | <b>0,9</b>   |
| CAP, BEP, mention complémentaire      | 1 220                                | 1 200        | - 20        | 1 310                 | 1 260        | - 50        | 2,2                                 | 0,2          |
| Bac professionnel ou technologique    | 1 180                                | 1 170        | - 10        | 1 310                 | 1 300        | - 10        | 3,5                                 | 1,0          |
| Bac général                           | 1 140                                | 1 110        | - 30        | 1 320                 | 1 260        | - 60        | 3,9                                 | 2,3          |
| <b>Diplômés du supérieur court</b>    | <b>1 370</b>                         | <b>1 410</b> | <b>40</b>   | <b>1 560</b>          | <b>1 520</b> | <b>- 40</b> | <b>4,3</b>                          | <b>1,9</b>   |
| BTS, DUT et autres bac+2              | 1 270                                | 1 310        | 40          | 1 460                 | 1 460        | 0           | 4,7                                 | 2,2          |
| Bac+2/3 Santé social                  | 1 610                                | 1 630        | 20          | 1 720                 | 1 700        | - 20        | 1,9                                 | 0,9          |
| Licence générale (L3) et autres bac+3 | 1 330                                | 1 300        | - 30        | 1 540                 | 1 450        | - 90        | 5,2                                 | 2,0          |
| Licence professionnelle               | 1 430                                | 1 460        | 30          | 1 660                 | 1 600        | - 60        | 4,9                                 | 2,5          |
| M1 et autres bac+4                    | 1 380                                | 1 470        | 90          | 1 650                 | 1 620        | - 30        | 6,3                                 | 2,2          |
| <b>Diplômés du supérieur long</b>     | <b>1 840</b>                         | <b>1 880</b> | <b>40</b>   | <b>2 180</b>          | <b>2 100</b> | <b>- 80</b> | <b>5,8</b>                          | <b>3,2</b>   |
| M2 et autres bac+5                    | 1 610                                | 1 680        | 70          | 1 970                 | 1 920        | - 50        | 6,2                                 | 3,3          |
| Ecoles de commerce                    | ns                                   | 1 990        | ns          | ns                    | 2 290        | ns          | ns                                  | 3,7          |
| Ecoles d'ingénieurs                   | 2 070                                | 2 120        | 50          | 2 340                 | 2 350        | 10          | 4,8                                 | 3,1          |
| Doctorat                              | 1 980                                | 2 100        | 120         | 2 270                 | 2 350        | 80          | 5,1                                 | 2,8          |

\* Salaire mensuel (primes incluses, tous temps de travail confondus) médian en euro constant de juillet 2013.

\*\* Médiane de l'évolution (en moyenne annuelle) du salaire (en euro constant) entre la première embauche et la date d'enquête.

Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq. Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 en emploi salarié à la date d'enquête (France métropolitaine).

de salaire plus favorables que la moyenne mais, comme pour les moins diplômés, leur situation à trois ans est plus difficile que celle de leurs pré-décesseurs.

Les diplômés de BTS et DUT sont moins souvent en emploi que leurs homologues sortis en 2004. Sur leurs trois premières années de vie active, ils passent en moyenne sept mois en situation de chômage ou d'inactivité. Toutefois, ils sont encore 70% à connaître une première embauche rapide (en moins de trois mois) et après trois ans de vie active, la part des emplois en EDI reste inchangée. La dégradation est plus importante dans les spécialités tertiaires : le taux de chômage y atteint désormais 16% (contre 11% pour les spécialités industrielles). Cependant, les apprentis des spécialités de l'industrie sont moins protégés du chômage qu'auparavant.

Les diplômés de licence professionnelle paraissent relativement préservés : 85% d'entre eux sont en emploi en fin de période et leur taux de chômage est comparable à celui des diplômés de l'enseignement supérieur long. Mais seuls les diplômés de licence professionnelle par apprentissage tirent réellement leur épingle du jeu. Ils ne subissent pas de dégradation de leurs conditions d'emploi, conservent un taux de chômage faible et un taux d'emploi de près de 90%.

Les titulaires de licences générales sont pour leur part très pénalisés. En fin de période, par rapport à leurs aînés de 2004, leur taux d'emploi chute de 11 points et ils perdent du pouvoir d'achat. Les L3, ainsi que les M1, reprennent plus souvent leurs

**Tableau 5 • Un développement des reprises d'études**

| Génération sortie en...               | %                |           | Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage |           |
|---------------------------------------|------------------|-----------|--|-----------|
|                                       | Reprise d'études |           | 2004   | 2010      |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>6</b>         | <b>9</b>  | <b>10</b>  | <b>11</b> |
| <b>Non-diplômés</b>                   | <b>6</b>         | <b>9</b>  | <b>13</b>  | <b>13</b> |
| <b>Diplômés du secondaire</b>         | <b>7</b>         | <b>11</b> | <b>15</b>  | <b>15</b> |
| CAP, BEP, mention complémentaire      | 3                | 4         | 13   | 12        |
| Bac professionnel ou technologique    | 7                | 9         | 16   | 16        |
| Bac général                           | 16               | 27        | 16   | 16        |
| <b>Diplômés du supérieur court</b>    | <b>6</b>         | <b>9</b>  | <b>5</b>   | <b>9</b>  |
| BTS, DUT et autres bac+2              | 6                | 8         | 9  | 14        |
| Bac+2/3 Santé social                  | 1                | 1         | 1  | 0         |
| Licence générale (L3) et autres bac+3 | 9                | 16        | 3  | 7         |
| Licence professionnelle               | 2                | 7         | 4  | 7         |
| M1 et autres bac+4                    | 8                | 12        | 3  | 7         |
| <b>Diplômés du supérieur long</b>     | <b>2</b>         | <b>3</b>  | <b>1</b>   | <b>3</b>  |
| M2 et autres bac+5                    | 3                | 4         | 2  | 3         |
| Ecoles de commerce                    | 1                | 1         | 1  | 5         |
| Ecoles d'ingénieurs                   | 2                | 1         | 1  | 2         |
| Doctorat                              | 1                | 1         | 0  | 1         |

Sources : enquêtes Génération 2004 et Génération 2010 (données provisoires), Céreq.  
Champ : primo-sortants du système éducatif en 2004 et 2010 (France métropolitaine).

études par la voie classique, effet probable de la réforme de la «masterisation» des enseignants.

Les jeunes sortis du supérieur court en 2010 sont de plus en plus nombreux à se diriger vers l'alternance après leur formation initiale. Ce recours aux contrats de professionnalisation ou d'apprentissage leur permet d'acquérir une expérience professionnelle affirmée et de prétendre à un nouveau diplôme. Durant les trois premières années de vie active, près d'un jeune sur dix a fait ce choix. Les

## Les parcours d'accès rapide et durable à l'emploi restent majoritaires

L'enquête permet de connaître mois par mois la situation de chaque jeune : en emploi, au chômage, en reprise d'étude, en formation, ou inactif. Leur analyse permet de dégager neuf types de trajectoires d'insertion.

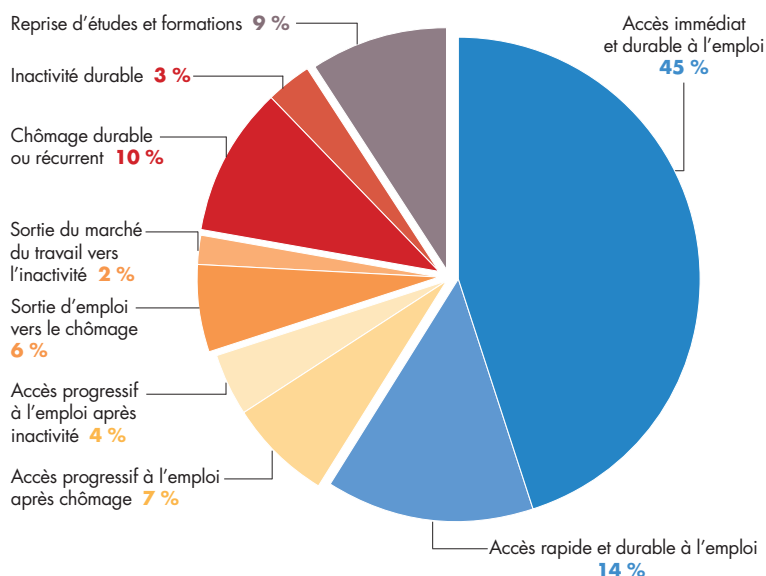
Près de 60 % des jeunes ont un accès rapide, voire immédiat, et durable à l'emploi. Pour 11%, l'accès à l'emploi est un peu plus tardif mais durable : ils démarrent leur insertion par une période substantielle de chômage ou d'inactivité. À l'inverse, 6% des jeunes ont accédé rapidement à un emploi, mais le perdent et se retrouvent durablement au chômage.

De manière analogue, un second parcours, moins fréquent (2%), est marqué par une entrée rapide sur le marché du travail (en emploi ou au chômage) suivie d'une période d'inactivité temporaire.

Pour un jeune sur dix, les premières années de vie active sont consacrées de manière durable ou récurrente à la recherche d'emploi. Il s'agit du troisième parcours-type le plus emprunté par les jeunes de la Génération 2010, après les deux parcours d'insertion les plus aisés. Certains jeunes, moins nombreux (3%), sont durablement en situation d'inactivité et donc éloignés de l'emploi.

Enfin, près d'un jeune sur dix (9%) décide de reprendre des études ou de suivre des formations sur des périodes importantes ou récurrentes.

### Répartition des types de trajectoires sur les trois premières années de vie active



Sources : enquêtes Génération 2010 (données provisoires), Céreq.  
Champ : primo-sortants du système éducatif en 2010 (France métropolitaine).

diplômés de BTS, DUT et autres bac+2 sont les plus concernés (14%); la tendance est encore plus forte dans les disciplines tertiaires.

Bénéficiant d'un marché du travail assez réglementé, les diplômés de l'enseignement supérieur en santé-social (bac+2/3 et docteurs) trouvent quasiment tous un emploi dès la sortie de formation initiale. Ils demeurent nettement préservés du chômage : ils n'ont passé qu'un mois en recherche d'emploi sur les trois ans et leur taux de chômage est inférieur à 2% en fin de période.

## Les ingénieurs et les docteurs ne connaissent pas la crise

Pour les diplômés de l'enseignement supérieur long (bac+5 et plus) plusieurs indicateurs indiquent une détérioration très limitée voire une légère amélioration des conditions d'emploi. L'accès rapide à un premier emploi est plus fréquent : 76% des jeunes y accèdent en moins de trois mois. Sur leurs trois premières années de vie active, ils ne passent pas plus de temps au chômage que leurs prédécesseurs de la Génération 2004 (quatre mois). À l'issue de cette période, ils sont près de neuf sur dix en emploi et parmi eux, huit sont en EDI. Ils bénéficient de meilleures rémunérations, leur pouvoir d'achat progresse durant les trois premières années, dans une moindre mesure que leurs aînés cependant. Les sortants du supérieur long, bien insérés sur le marché du travail, sont peu nombreux à reprendre leurs études.

Le constat cache toutefois des évolutions contrastées. Ainsi, les diplômés M2 subissent davantage les effets de la conjoncture. Leur taux de chômage à trois ans double entre les deux enquêtes, pour atteindre 12%, niveau identique à celui des diplômés de l'enseignement supérieur court. Les diplômés en Lettres Sciences Humaines, Gestion, Droit sont les plus impactés.

À l'inverse, les ingénieurs et les docteurs, quelle que soit leur discipline, sont protégés de la dégradation économique et bénéficient toujours de conditions d'insertion favorables. Par rapport à ceux de la Génération 2004 leurs taux d'emploi et de chômage sont stables et ils sont

## L'enquête 2013 auprès de la Génération 2010

D'avril à juillet 2013, le Céreq a interrogé un échantillon représentatif des jeunes ayant quitté pour la première fois le système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2009-2010.

Environ 33 000 jeunes issus de tous les niveaux de formation ont répondu à cette enquête téléphonique d'une durée moyenne de 34 minutes.

L'enquête a pour objectif la connaissance des différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale suivie et de diverses caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, origine nationale). Elle aborde le parcours scolaire et ses spécificités (les stages, les séjours à l'étranger), et s'attache à décrire les différentes situations d'activité mois par mois entre la sortie de formation et le printemps 2013.

Enquête de la statistique publique, elle s'inscrit dans un dispositif d'observation régulier et fait suite aux enquêtes des Générations 1992, 1998, 2001, 2004 et 2007.

Pour la réaliser, le Céreq a constitué une base de données de plus de 1 100 000 jeunes présumés sortants du système éducatif dans laquelle un échantillon représentatif a été tiré. Pour la première fois, les jeunes sortants d'établissements d'Outre-Mer ont été intégrés à cette collecte. Cette enquête devient donc une enquête nationale France entière (723 000 jeunes sortants du système éducatif). Afin de pouvoir mener une analyse comparative avec les générations précédentes, le champ de cette étude est restreint à la France métropolitaine.

les seuls à ne pas subir de perte de pouvoir d'achat à trois ans. Seul point d'ombre pour les docteurs, la part d'emplois à durée déterminée a encore augmenté.

Dans un contexte conjoncturel dégradé, l'enquête Génération 2010 confirme que la transition de l'école à l'emploi s'avère bien plus difficile. Elle révèle surtout que les écarts entre les niveaux de diplôme se creusent. Ce phénomène n'est pas entièrement nouveau. Par le passé, ces disparités, accrues en période de mauvaise conjoncture, s'atténuaient dans la phase de reprise économique. Mais l'avenir nous dira si cette crise persistante aura simplement un effet conjoncturel ou si, de par son ampleur, elle aura bouleversé de manière plus structurelle l'insertion professionnelle des débutants.

Il reste qu'une partie des jeunes de cette Génération, pour la majorité sans diplôme, n'ont pas franchi en trois ans la barrière de l'emploi, avec un risque d'exclusion sociale accru. Le suivi de cette cohorte par de nouvelles enquêtes en 2015 et 2017 permettra d'appréhender leur parcours sur plus long terme. ■

### Pour en savoir plus

*RERS (Repères et références statistiques) sur les enseignements, la formation et la recherche*, DEPP, 2013.

Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise, Z. Mazari, V. Meyer, P. Rouaud, F. Ryk, P. Winnicki, *Bref* n°283, mars 2011.

Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture, O. Joseph, A. Lopez, F. Ryk, *Bref* n°248, janvier 2008

*Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2010*, Céreq, à paraître troisième trimestre 2014.

Céreq

Bref n°319 ● mars 2014

Bulletin de recherche  
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

**Alberto Lopez**

Secrétariat de rédaction et mise en page

**Elsa Personnaz, Pauline Tribout**

Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications

10, place de la Joliette,  
BP 21321,  
13567 Marseille cedex 02  
T 04 91 13 28 28

**www.cereq.fr**

Commission paritaire  
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition  
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal avril 2014.

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110



Ministère du Travail  
de l'Emploi, de la Formation  
Professionnelle et du Dialogue social